



Demande d'intervention aux arrondissements

- ➔ Cet outil présente une grille élaborée par une membre du CAPVISH et servant à adresser des requêtes aux arrondissements.
- ➔ Il contient notamment, des explications sur les requêtes et l'utilité de la grille. Il renferme aussi des conseils permettant de compléter facilement la grille, un exemple de grille complétée et une grille vierge pouvant être photocopiée.
- ➔ Le modèle de grille vierge est aussi disponible sur le site Internet du CAPVISH au www.capvish.org.



8

Cette grille peut être complétée si vous désirez signaler une situation problématique concernant les infrastructures municipales. Par exemple, un trottoir inaccessible, un obstacle qui entrave la circulation sur un trottoir (ex: borne fontaine ou poteau mal situé), un édifice municipal non adapté, le mauvais état de la chaussée (nid-de-poule, bris de trottoir, etc.), l'absence de passage piétonnier dans un secteur dangereux, une mauvaise signalisation, un éclairage de rue déficient, une anomalie dans la collecte des ordures, etc.



La grille vous permet de décrire précisément la nature d'un obstacle ou d'un problème et ainsi, d'acheminer une demande claire et complète à l'arrondissement concerné.

- Vous pourrez ensuite vous servir de la grille pour transmettre votre requête au bureau d'arrondissement concerné par la problématique en leur demandant d'en faire une photocopie. Pour plus d'information sur la procédure de requête, consultez l'**outil 7 : Procédures de requête et de plainte**.



Il n'est pas obligatoire de remplir la grille pour adresser une requête à un arrondissement.

- La grille a été développée pour faciliter les requêtes et aussi pour garder une trace du travail effectué par le CAPVISH et ses membres afin de favoriser l'accessibilité. Vous pouvez donc, pour formuler une requête, simplement contacter le bureau d'arrondissement concerné par téléphone, en vous rendant sur place ou même, par courrier ou par courriel. Dans ces deux derniers cas, assurez-vous tout de même d'obtenir un numéro de requête en demandant que l'on vous contacte après réception de votre requête.



Sachez que les demandes, plaintes ou signalements reçus par les arrondissements, puis entrés dans le système de gestion des requêtes, seront acheminés vers les services concernées afin d'être traités. Un tel système vous évite d'avoir à chercher vers quel département vous tourner lorsque vous avez une requête à déposer.



Comment remplir la grille

Demande d'intervention aux arrondissements			
NOM DU DEMANDEUR	Indiquez votre nom complet		
ADRESSE	Indiquez votre adresse complète		
TÉLÉPHONE	Indiquez votre numéro de téléphone		
NOM DE L'ARRONDISSEMENT	Indiquez le nom de l'arrondissement où le problème est présent. Ce dernier peut-être différent de votre arrondissement de résidence.		
LOCALISATION PRÉCISE	Indiquez le plus précisément possible où se situe le problème. Indiquez par exemple, l'angle des rues ou une adresse à proximité. Il est important d'être précis pour faciliter le repérage.		
DESCRIPTION DE LA PROBLÉMATIQUE ET DES IMPACTS	Décrivez l'obstacle, le bris ou la situation problématique de manière claire, brève et factuelle. Il est bien de décrire aussi les impacts ou les conséquences du problème afin de sensibiliser les personnes concernées.		
NATURE DE LA DEMANDE	Indiquez clairement, en demeurant réaliste, ce que vous demandez à la ville et le but visé par votre demande. Proposez des solutions, des alternatives ou des moyens concrets pour enrayer le problème ou améliorer la situation.		
RÉSULTAT DE LA DÉMARCHE	Le CAPVISH aime bien tenir un registre des demandes effectuées et des résultats des démarches. Nous vous invitons donc à compléter cette section, suite au traitement de votre requête.		
NUMÉRO DE REQUÊTE	Inscrivez le numéro de requête que l'on assigne à votre demande lors de son dépôt. Notez que bien souvent, vous devrez le demander. Ce numéro permet de retracer votre demande dans le système central de requêtes et d'en faire un suivi.	DATE DE LA REQUÊTE	Inscrivez la date à laquelle vous avez acheminé votre requête à l'arrondissement concerné.

Si vous avez la possibilité, vous pouvez ajouter une photo de l'obstacle au bas. Cela peut aider à bien identifier l'endroit exact et à saisir ce qui pose problème, mais ce n'est pas obligatoire.

Demande d'intervention aux arrondissements			
NOM DU DEMANDEUR	<i>Huguette Beau-trottoir</i>		
ADRESSE	<i>2110, 3^e Avenue Québec (Québec) G1J 3P1</i>		
TÉLÉPHONE	<i>418-637-9999</i>		
NOM DE L'ARRONDISSEMENT	<i>Limoilou</i>		
LOCALISATION PRÉCISE	<i>Sur la 18^e Rue au coin du boulevard Henri-Bourassa sur le côté sud-est du trottoir.</i>		
DESCRIPTION DE LA PROBLÉMATIQUE ET DES IMPACTS	<p><i>Le revêtement du trottoir est très endommagé. Il y a plusieurs craques et de larges trous. De plus, le bateau pavé à l'intersection est en très mauvais état. Ces deux éléments rendent la circulation très difficile et même dangereuse pour une personne en fauteuil roulant ou un parent circulant avec une poussette.</i></p>		
NATURE DE LA DEMANDE	<i>Nous demandons à ce que la Ville procède aux réparations nécessaires.</i>		
RÉSULTAT DE LA DÉMARCHÉ	<i>Au 13 novembre, une longue section du trottoir ainsi que le bateau pavé ont été refaits.</i>		
NUMÉRO DE REQUÊTE	<i>726134</i>	DATE DE LA REQUÊTE	<i>10 octobre 2008</i>



Demande d'intervention aux arrondissements

NOM DU DEMANDEUR			
ADRESSE			
TÉLÉPHONE			
NOM DE L'ARRONDISSEMENT			
LOCALISATION PRÉCISE			
DESCRIPTION DE LA PROBLÉMATIQUE ET DES IMPACTS			
NATURE DE LA DEMANDE			
RÉSULTAT DE LA DÉMARCHE			
NUMÉRO DE REQUÊTE		DATE DE LA REQUÊTE	